

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT

À l'ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément, ce mardi 09 juin 2015 à 20h au lieu ordinaire des séances, le Centre des loisirs au 1, rue St-Pierre, sous la présidence de monsieur Eric Blanchard, maire. Sont présents les conseillers(ère) suivants :

Mesdames Christine Ouellet et Christiane Veilleux
Messieurs Jérôme Caron, Denis Roy, Luc Veilleux
Line Caron, dg/sec-très. est aussi présente.

Le quorum étant constaté, le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance.

2015-76 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et il est résolu d'adopter l'ordre du jour et il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCES-VERBAL

ATTENDU QUE le procès-verbal reflète les délibérations du conseil;

ATTENDU QUE chaque élu a reçu les documents pour approbation;

2015-77 Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 12 mai 2015.

ADOPTÉ

2015-78 APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des comptes du mois;

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et il est résolu d'autoriser le maire et la dg/ sec-trésorière à payer les comptes totalisant 54 481.93 \$.

ADOPTÉ

Je, Line Caron, certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer les charges ci-haut mentionnées.

Fait suite la lecture de la correspondance.

Le maire et la directrice assisteront à l'Assemblée générale de la SADC des Basques le 16 mai à 07 h30, au Restaurant Gondolier de Trois-Pistoles.

2015-79 CONGRÈS FQM

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu d'autoriser le maire à assister au congrès de la Fédération Québécoise des municipalités. L'événement aura lieu du 24 au 26 septembre 2015 à Québec.

Que la municipalité de Saint-Clément accepte de payer le coût de l'inscription au montant de 695.00\$ taxes en sus ainsi que les dépenses d'hébergement, de déplacement et des repas.

ADOPTÉ

VOIRIE :

Dodge RAM : Une réparation majeure s'impose à la camionnette Dodge Ram de la municipalité. Une défektivité du moteur a été détectée, le concessionnaire Service Rioux inc. de Trois-Pistoles a déclaré le bris à la compagnie Chrysler pour une réclamation à la garantie.

La liste des travaux en matière de voirie a été présentée pour approbation. Les élus ont priorisé le secteur du rang Ste-Anne considérant l'état de la chaussée et l'augmentation de la circulation durant la construction de la ferme porcine.

2015-80

ABAT POUSSIÈRE

Il est proposé par le conseiller Francis April et unanimement résolu de faire l'achat de six(6) tonnes de chlorure de calcium en flocons comme abat-poussière de la compagnie Sel Warwick.

QUE la présente dépense soit imputée au fonds réservé des redevances carrières/sablières.

ADOPTÉ

2015-81 Entretien réseau routier/Reddition de compte MTQ 2014/Résolution

La reddition de compte 2014 concernant l'aide à l'entretien du réseau routier local doit être présentée au Ministère des transports.

ATTENDU QUE le ministère des transports a versé une compensation de 122 092.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément informe le ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

2015-82

JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

ATTENDU QUE municipalité de Saint-Clément a été choisi comme municipalité de la Résistance en 2011;

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Clément participe financièrement pour un montant de 100\$ à la 10^e édition de la Journée de la Résistance et de la Fierté rurale 2015 tenue à Esprit-Saint.

ADOPTÉ

2015-83

PROJET CARRIÈRE-ÉTÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément a déposé auprès Emplois été Canada un projet étudiant;

ATTENDU QUE la demande a été retenue pour l'embauche d'un étudiant pour 7 semaines;

À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Jérôme Caron de retenir les services de Marc-Olivier Roy comme animateur et comme ouvrier horticole pour la municipalité. L'emploi sera pour une durée de sept semaines de 35/heures avec une possibilité de prolongation. Le taux horaire est de 11\$ et sera assumé à 50% par le programme Carrière-été du Gouvernement du Canada.

ADOPTÉ

CHEMIN DE ST-RÉMI

Les participants à la marche inaugurale du chemin de Saint-Rémi seront de passage dans notre municipalité le 21 juin. Des familles hébergeront 16 marcheurs. Le lundi 22 juin, une conférence de presse aura lieu au Centre des loisirs à 10h. La municipalité doit faire l'installation des balises pour orienter les marcheurs vers l'accueil.

2015-84 APPUI À LA DÉCLARATION DES RÉGIONS

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron

Et résolu unanimement :

D'APPUYER la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

ADOPTÉ

SERVICE INCENDIE

Les pompiers sont présentement à faire l'inspection des véhicules d'urgence de la municipalité.

Des pièces semblent difficiles à trouver considérant l'âge de l'Unité d'urgence et du camion-citerne.

2015-85 AVIS DE MOTION

Le conseiller Denis Roy donne avis de motion qu'à une séance subséquente la municipalité de Saint-Clément adoptera un règlement portant sur les modalités de l'entente entre les municipalités de Saint-Clément et Saint-Hubert de Rivière-du-Loup en matière incendie.

PONT À L'ENTRÉE DU RANG ST-ISIDORE

Pour faire suite à la demande des villégiateurs concernant l'érosion du sol le long de la rivière des Trois-Pistoles. L'inspecteur des cours d'eau à la MRC des Basques, monsieur Fernand Larin sera dans notre municipalité pour faire le constat du problème de sédiments dans le centre de la rivière. Un rapport sera déposé lors d'une prochaine séance du conseil.

IMPLANTATION D'UNE PORCHERIE

Règlement # 163 Contrôle intérimaire de la MRC des Basques va être modifié l'article 17 : contingentement par la superficie de plancher des bâtiments pour l'implantation d'un élevage porcin biologique. La municipalité de Saint-Clément ne peut émettre l'attestation de conformité avant d'avoir l'acceptation du MAMOT du règlement modifié de la MRC.

2015-86 CONGRÈS ADMQ

ATTENDU QUE le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec aura lieu à Québec du 16 au 19 juin 2015;

ATTENDU QUE le programme du congrès comporte plusieurs ateliers de formation;

À CET EFFET, il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu que le conseil autorise la dg/secrétaire-trésorière à assister au congrès de l'ADMQ pour un montant d'inscription de 488.00 \$ taxes en sus.

QUE la municipalité de Saint-Clément assume les frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

ADOPTÉ

2015-87 CONTENEUR

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément autorise le Garage Julien Lebel de Saint-Cyprien de placer un conteneur pour la disposition des débris de métal à l'arrière du garage municipal.

Que l'entreprise s'engage à venir récupérer le conteneur à sa charge.

ADOPTÉ

RAPPORT DES COMITÉS

Le maire donne un compte rendu des réunions tenues à la MRC des Basques durant le dernier mois. La tenue du séjour exploratoire a été une belle réussite, huit participants.

Remerciements pour la participation à la journée de corvée (grand-ménage) des espaces verts.

Le conseiller Luc Veilleux informe le conseil de la rencontre du comité de développement concernant les terrains disponibles pour la construction.

La conseillère Christiane Veilleux a assisté à la rencontre du Carrefour-municipale dans le cadre de la politique MADA et famille à Rivière-du-Loup.

La déléguée de la bibliothèque Christine Ouellet a pour sa part assisté à l'AGA du Réseau des bibliothèques à Degelis.

Période de questions

Aucune intervention des participants à l'assemblée.

Date de la prochaine rencontre : lundi le 15 juin 2015 à 19h30.

2015-88 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu de lever la séance à 21 h 05.

ADOPTÉ

Eric Blanchard, maire

Line Caron, dg/sec-très.